

NTELA

____ N° 03, Vol. 1, Janvier-Juin 2022 ____



ISSN : 2789-3588

**Revue du Centre Universitaire de Recherche
sur l'Afrique (CURA)**

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)
BP : 2642, E-mail : cura.congobrazza@gmail.com
Tél. : + 242 066690087 / 055769593 / 044108897

Couverture : Figure de chasseur bantou de l'Afrique centrale. Statuette collectée par le Laboratoire d'Anthropologie et d'Histoire (actuelle Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi), entre les années 1975 et 1980. Dans les langues kongo de cette sous-région, le bon chasseur est justement appelé « *NTELA* ». Par métonymie, ce nom symbolise l'homme constamment animé par la quête des savoirs et des connaissances ; un scientifique qui cherche, qui trouve et qui partage ses trouvailles avec les autres au moyen de la publication.

Les opinions exprimées dans les différents textes publiés ici sont celles de leurs auteurs. Elles n'engagent nullement la Revue *NTELA*

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)
E-mail : cura.congobrazza@gmail.com

NTELA

_____ N° 03, Vol. 1, Janvier-Juin 2022 _____

ISSN : 2789-3588

**Revue du Centre Universitaire de Recherche
sur l'Afrique (CURA)**

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)
BP : 2642, E-mail : cura.congobrazza@gmail.com
Tél. : + 242 066690087 / 055769593 / 044108897

Publications semestrielles de la Revue NTELA

Directeur de publication

Yvon-Norbert GAMBEG

Rédacteur en chef

Jean Félix YEKOKA

Comité de rédaction

Jacques Nkeoua Oumba, Paul Kibangou, Régina Patience Ikemou, Rony Dévyllers Yala Kouanzi, Samuel Kidiba, Dieudonné Mouakouamou Mouendo, Didace Kevin Kouloungou Boungou, Jean-Bruno Bayette, Dreid Miché Kodja Manckessi.

Comité scientifique

Jean-François Owaye, Professeur, Université Omar Bongo (Gabon), Miche-Alain Mombo, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Georges-Claude Tshund'Olela, Professeur, Université de Kinshasa (RD. Congo), Omer Massoumou, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Françoise Blum, Professeur, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne (France), Bienvenu Boudimbou, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Joachim Emmanuel Goma-Thethet, Professeur, Adon Simon Affessi, Maître de Conférences, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire), Université Marien Ngouabi (Congo), Dieudonné Tsokini, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Pierre Yvon Ndongo Ibara, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Joseph Zidi, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Henri Yambéné Bomono, Professeur, Université Yaoundé 1 (Cameroun), Jean Félix Yekoka, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Rogacien Tossou, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Université Marien Ngouabi (Congo), Yvon-Norbert Gambeg, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Sophie Pulchérie Tape, Maître de Conférences, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire), Amuri Mpala Lutébélé, Professeur, Université de Lubumbashi (RD. Congo), Didier Ngalebaye, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo).

SOMMAIRE

Éditorial	13
------------------	----

Articles

I. HISTOIRE

Karl Laman et l'évangélisation de la vallée du Niari (1909-1947) : une étude hymnologique Aris Cristel KIBAMBA KIBOULOU, Joseph ZIDI	19
Immigration, religion et schisme politique en Côte d'Ivoire de 1990 à 2010 Kouakou Laurent ASSOUANGA	41
Les procès politiques dans l'histoire congolaise (1968-1978) Étanislas NGODI	57
La politique de développement routier en Côte d'Ivoire de 1960 à 1980 Loukou Bernard KOFFI	81
Korékipra : un village musulman en pays bété (côte d'ivoire) Diakaridja OUATTARA	95
Femme et voile dans la société musulmane au Cameroun du XIX ^e au XX ^e siècle Liliane Dalis ATOUKAM TCHEFENJEM	111
Monseigneur Anatole Milandou, Archevêque Émérite de Brazzaville : vie et œuvres (1946-2021) Armand Brice IBOMBO	143
Le réseau routier ivoirien : contribution d'un système de transport dans la croissance et le développement de la Côte d'Ivoire de 1960 à 2000 Laurent Abé ABÉ	161
Appropriation de la lagune par les Aïzi : patrimonialité et mythe de la domanialité des génies, du XVIII ^{ème} siècle à 1930 Éric PETE	181

Essai d'analyse historique du bellicisme beembe du XVIII ^e au XX ^e siècle	
Serge Rufin KAYA BILALA	203
État de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (2013-2019) : opportunités et défis	
Wend-Vénègda Arsène DIPAMA	223
Les changements sociaux en pays odzukru : les classes d'âge à l'épreuve de la modernité	
Nome Rose De Lima ESSOH	249
Le Conseil de gouvernement de Côte d'Ivoire face aux problèmes de l'éducation de 1957 à 1958	
Yao Marcel KOUAKOU	271
Organisation et problèmes du réseau ferroviaire (CFCO-COMILOG) au Congo de 1921 à 2018	
Bertin Gualbert MBANI	291

II. GÉOGRAPHIE

La commercialisation du riz local en Côte d'Ivoire : acteurs et circuit de distribution dans la région du Goh (centre-ouest de la Côte d'Ivoire)	
Koffi Joachim KOTCHI	315
Les eaux usées dans la ville de Touba (Côte d'Ivoire) : entre pollution du cadre de vie et moyen de production agricole	
Bazoumana DIARRASSOUBA, Karidia DIOMANDÉ	333
Caractérisation des crues et perception endogène des populations dans la basse vallée du bassin versant de l'Ouémé à Bonou au Bénin	
Sophiatou SEIDOU, Hilaire S. AIMADE, Cintia Karen K. A. AHOUANOGBO, Émile Y. ATIYE, Marc SOHOUNNON, Expédit W. VISSIN	351
Les enjeux fonciers et socioéconomiques de l'agriculture urbaine à Korhogo (Nord de la Côte d'Ivoire)	
Tiéoura Hamed COULIBALY	379
L'Histoire des savanes ouest-africaines	
Ali DIABIGUILE	397

Stratégies de sécurisation et modes d'accès au foncier urbain à
Korhogo, au nord de la Côte d'Ivoire
Yéboué Stéphane Koissy KOFFI, Foungnigué Robert OUATTARA 411

Valorisation des potentialités touristiques en faveur du développement
local du département de Kounahiri (Côte d'Ivoire)
Djénan Marie Angèle KARAMOKO 431

III. PHILOSOPHIE

De la légende de l'incapacité du Négro-Africain à philosopher.
Réflexion sur les enjeux du rétablissement de la conscience historique
Anselme MBEMBA-MPANDZOU 447

Le jeu dans l'éducation chez Platon et Aristote : un paradigme pour une
culture de la paix sociale
Koudou François OZOUKOU 473

La continuité et la discontinuité comme marque de progrès scientifique
dans l'épistémologie bachelardienne
Yves Romaric GOLI KOUASSI 479

De l'éducation à l'humanisme chez Jean-Jacques Rousseau : condition
de possibilité de paix et de respect des droits de l'homme dans la
prévention contre l'extrémisme violent au Mali
**Nacouma Augustin BOMBA, Belko OUOLOGUEM, Souleymane
KÉÏTA** 497

La problématique de la propriété foncière en Afrique : une lecture à
l'aune de l'éthique de John Locke
N'guessan Julien KOUAMÉ 515

Crise du paradigme démocratique dans la modernité politique en
Afrique : quelles approches philosophiques ?
Komla FADEME 533

L'avenir de l'espèce humaine et le transhumanisme
Kadio Mathieu ANGAMAN 535

Penser et construire l'Université du présent en Afrique
Ayuba LAWANI 551

ÉDITORIAL

Faut-il le rappeler ? En janvier 2021, malgré les perturbations que connaît le monde à cause de la crise sanitaire due au Covid-19, le Centre Universitaire de Recherche sur l'Afrique (CURA) décidait de lancer un appel à contribution pour le premier numéro de la revue *Ntela* à paraître en juin de la même année. Celui-ci paraîtra dans les délais prescrits, avec des textes venus du Congo, du Cameroun, de la Côte-d'Ivoire et de la France. La machine était alors lancée.

Il subsistait tout de même quelques incertitudes. L'on se posait, entre autres, les questions de savoir si l'on tiendrait la promesse de produire un numéro par semestre, si l'on aurait assez de textes pour chaque numéro, et surtout, si l'on serait capable de tenir le rythme, de gérer les flots des sollicitations et d'être toujours dans les délais, avec la même rigueur et la même volonté. Pour ce faire, nous nous faisons une promesse : tenir bon, quelles qu'en soient les circonstances et les difficultés. C'est dans cette perspective que, malgré le prolongement de la crise sanitaire, les gestionnaires de la revue *Ntela* vont réussir à faire paraître, en décembre 2021, le numéro deux, en deux volumes. L'engouement des chercheurs à diffuser leurs trouvailles malgré le climat de morosité qui règne en ce moment était tel que, des douze articles que comptait le premier numéro, la revue était passée à une cinquantaine, venus d'horizons variés, mais de plus en plus centrés sur l'espace africain. C'était la preuve que la marche de *Ntela* était appelée à se poursuivre.

Après ce deuxième pas de *Ntela*, somme toute réussi, voici le troisième numéro ! Comme dans le précédent, il compte deux volumes constitués chacun d'articles venus d'horizons différents, de domaines variés, mais toujours liés aux lettres et aux sciences sociales et humaines. C'est ici la preuve évidente du parcours fulgurant que réalise la revue *Ntela* dans sa contribution à la diffusion des résultats sur la recherche en Afrique. C'est aussi la preuve de l'audience dont elle bénéficie progressivement de la part des Universitaires africains et de la diaspora. La tâche s'avère ardue, interminable et grande, mais noble. Voilà pourquoi le CURA mobilise toutes ses ressources afin de mériter la confiance que lui témoigne la communauté savante et universitaire.

Depuis les temps les plus anciens, l'Afrique s'est toujours placée du côté de l'histoire, soit en tant qu'actrice, soit comme victime des dynamiques qui expliquent la marche du monde. Les épisodes de la traite négrière écumante et de la colonisation ont été particulièrement

violents pour elle. Heureusement, ceux-ci n'ont guère réussi à ôter à l'Afrique ce qu'elle a de plus cher : son identité construite autour de ses us et coutumes, ses valeurs culturelles fondamentales qui constituent l'étiquette de son âme et qui proclament la beauté de son humanisme.

En effet, même après les chroniques de l'esclavage et de la colonisation, l'Afrique est restée un « continent convoité », menacé par de graves crises, des violences terribles et des perturbations conjoncturelles et structurelles. Leurs *modus vivendi* sont régulièrement interrogés, tant les défis que l'Afrique est appelée à relever restent permanents. La vie rurale et urbaine, les avatars politiques des choix opérés dans les sphères publiques, les épidémies, les violences de tous genres, les mutations imposées par les prouesses des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle, le terrorisme, les migrations, la faim, les changements climatiques et leurs conséquences subséquentes, les crises institutionnelles et éducatives, le foncier, sont autant de problèmes complexes qui se présentent aux Africains en termes de défis à relever. *Ntela* observe que les universitaires africains, chacun dans son domaine, investissent davantage le champ de ces questions, pour interroger la place de l'Afrique dans le monde et pour évaluer ses capacités de résilience en vue d'être maître de son destin. C'est dire que l'engouement des chercheurs africains vis-à-vis des problèmes qui minent leurs sociétés et face aux enjeux de l'heure est une attitude qui tend à réduire significativement le vaste pré-carré de réflexions et d'analyses que des chercheurs venus d'ailleurs se sont taillé en Afrique depuis des lustres.

C'est là un signe positif ! Positif aussi est ce choix d'ouvrir des brèches entre chercheurs afin qu'ils se placent sur des trajectoires des courants féconds. Le choix de *Ntela* d'être une revue interdisciplinaire est totalement assumé, car il permet un dialogue entre disciplines, entre auteurs, ainsi que cela s'observe à travers les articles publiés dans ce 3^e numéro. Ce premier volume compte vingt-neuf textes, repartis de la manière suivante : quatorze textes consacrés aux sciences historiques, sept d'obédience géographique et huit d'essence philosophique. Dans ce volume, l'Histoire se fait la part belle.

Dans les textes de ce volume, quelles qu'en soient les approches et les orientations choisies, les auteurs s'intéressent aux sociétés africaines d'hier et d'aujourd'hui, dans leur variété identitaire, leur complexité phénoménologique et leur diversité culturelle. Tout cela pour dire que l'Afrique est une et plurielle. Les problématiques saillantes y tournent autour du développement socioculturel et économique, des religions,

des croyances, de leur incidence sur l'environnement socioculturel et sur les questions d'altérité. En félicitant les auteurs pour cet investissement spirituel et intellectuel, *Ntela* souhaite une bonne pérégrination savante à ses lecteurs !

Professeur Yvon-Norbert Gambeg
Directeur de publication

II. GÉOGRAPHIE

Stratégies de sécurisation et modes d'accès au foncier urbain à Korhogo, au nord de la Côte d'Ivoire

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI*

Founignué Robert OUATTARA**

Résumé

La question de l'accès au foncier urbain est aujourd'hui reconnue comme centrale dans la politique de développement de la ville de Korhogo. En raison des effets conjugués de la crise militaro-politique (19 septembre 2002) et de la crise post-électorale (2010-2011) qui a engendré l'absence de l'administration dans la zone CNO, la ville de Korhogo connaît une extension spatiale rapide due aux lotissements illégaux initiés pendant cette période. Cette extension spatiale absorbe les espaces ruraux et agricoles périphériques. Face à cet étalement spatial démesuré, les propriétaires terriens utilisent des moyens pour sécuriser leur patrimoine. Cet article vise à analyser les stratégies développées par les propriétaires terriens et acquéreurs pour la sécurisation du foncier urbain. L'approche méthodologique adoptée s'appuie sur une synthèse bibliographique à partir des recherches antérieures et une enquête de terrain. Les résultats des investigations montrent que les acteurs sollicités pour l'acquisition des terrains urbains sont les propriétaires terriens, les géomètres, les revendeurs, la mairie et le notaire. Ainsi, l'on distingue trois grands modes d'accès au terrain dans la ville de Korhogo : l'achat, les héritiers et le don. Aussi, permettent-ils de montrer que le lotissement anticipé est le principal moyen que les propriétaires terriens se donnent pour sécuriser leurs parcelles et d'obtenir ainsi des documents administratifs permettant aux acquéreurs d'assurer leur droit de propriété sur leur espace même si cela n'empêche pas de nombreux litiges fonciers.

Mots-clés

Korhogo, accès au foncier, conflits fonciers, lotissement, sécurisation foncière.

*Maître de Conférences / LaboVST (Ville Société Territoire), Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire), / E-mail : koyestekoi@gmail.com

**Doctorant / LaboVST (Ville Société Territoire), Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire), / E-mail : ouattararobert13@gmail.com

Abstract

The issue of access to urban land is now recognized as central to the development policy of the city of Korhogo. Due to the combined effects of the military-political crisis (September 19, 2002) and the post-electoral crisis (2010-2011), which resulted in the absence of the administration in the CNO zone, the city of Korhogo is experiencing rapid spatial expansion due to the illegal subdivisions initiated during this period. This spatial expansion is absorbing peripheral rural and agricultural areas. Faced with this disproportionate spatial sprawl, landowners are using means to secure their assets. This article aims to analyze the strategies developed by landowners and buyers to secure urban land. The methodological approach adopted is based on a bibliographical synthesis based on previous research and a field survey. The results of the investigations carried out among purchasers, customary authorities and officials of public structures and organizations show that the actors solicited for the acquisition of urban land are landowners, surveyors, resellers, the town hall and the notary. Thus, there are three main modes of access to land in the city of Korhogo: purchase, inheritance and donation. The three main methods of accessing land in Korhogo are purchase, inheritance and donation, which show that advance subdivision is the main means that landowners use to secure their plots of land and to obtain administrative documents that enable purchasers to secure their right of ownership over their space. These forms of securitization cause many land disputes.

Keywords

Korhogo, accesses to land, conflicts land, allotment, land securisation.

Introduction

Déclenchée tardivement au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'urbanisation des pays du tiers-monde connaît un essor spectaculaire. Les pays de l'Afrique ne font pas exception à cette règle. De 14,5% en 1950, le taux d'urbanisation du continent est passée à 33 % en 1992 et 41% en 2000 selon les études des Nations Unies (1995). À l'instar des autres pays africains, la Côte d'Ivoire connaît aussi une urbanisation rapide. De 5% en 1950, elle est passée à 33% et 43 % respectivement en 1975 et en 1998 pour atteindre 50,3% en 2014 (RGPH). Cette croissance urbaine rapide génère de nombreux problèmes aux villes ivoiriennes tels que le problème d'accès et de sécurisation du foncier. La question de l'accès à la terre en général et au marché foncier urbain en particulier, est aujourd'hui reconnue comme centrale dans les politiques de développement, car

porteuse d'enjeux majeurs économiques, politiques, sociaux et environnementaux des villes (J. P. Colin et G. Tarrouth, 2017, p. 332).

Korhogo, capitale de la région du Poro, a connu ce phénomène d'extension spectaculaire. De 2 500 ha en 1985, la superficie urbanisée est passée à 3 300 ha en 2000 (INS, 2000). Ce phénomène d'extension de la ville est consécutif à l'augmentation rapide de la population. De 47 657 habitants en 1975, la population est passée successivement à 109 655 habitants en 1988, puis à 142 039 habitants en 1998 pour atteindre 286 071 habitants en 2014 (INS 1975, 1988, 1998 et 2014). L'urbanisation de la ville qui résulte de la croissance démographique entraîne l'occupation des espaces ruraux périphériques de la ville. Cependant, face à cette situation, la gestion du foncier rencontre de grandes difficultés dans l'acquisition des lots et la sécurisation des parcelles à cause de la pression urbaine et du nombre important d'acteurs qui interviennent dans le domaine foncier. C'est pourquoi, d'aucuns affirment que la future crise politico sociale en Côte d'Ivoire sera du fait de l'insécurité foncière. Pour scientifiquement vérifier cette thèse, nous proposons d'analyser les stratégies des acteurs fonciers et les modes d'accès aux terrains urbains à Korhogo. Par ailleurs, très peu de travaux scientifiques spécifiques ont abordé cette question dans la Côte d'Ivoire post-crise, surtout dans la capitale de la zone Centre, Nord, Ouest (CNO), sous tutelle de la rébellion armée, de 2002 à 2011. Notre conviction est que la persistance des dysfonctionnements institutionnels dans la gestion foncière en milieu urbain ne permet pas de rassurer les différents acquéreurs.

1. Méthodologie

Dans le but d'appréhender les modes de sécurisation foncière et d'acquisition de terrain urbain, les méthodes quantitative et qualitative ont été utilisées. L'on s'est appuyé à la fois sur des recherches bibliographiques, statistiques (les documents administratifs) et des documents méthodologiques. Puis, nous avons eu recours à des enquêtes quantitatives et qualitatives (au moyen d'un questionnaire et d'un guide d'entretien) auprès des services du domaine de la préfecture, du directeur régional de la construction, du logement, de l'assainissement et de l'urbanisme, du chef des services techniques de la mairie, du géomètre expert agréé de la région du Poro, des chefs de terre et de ménages des cinq quartiers enquêtés.

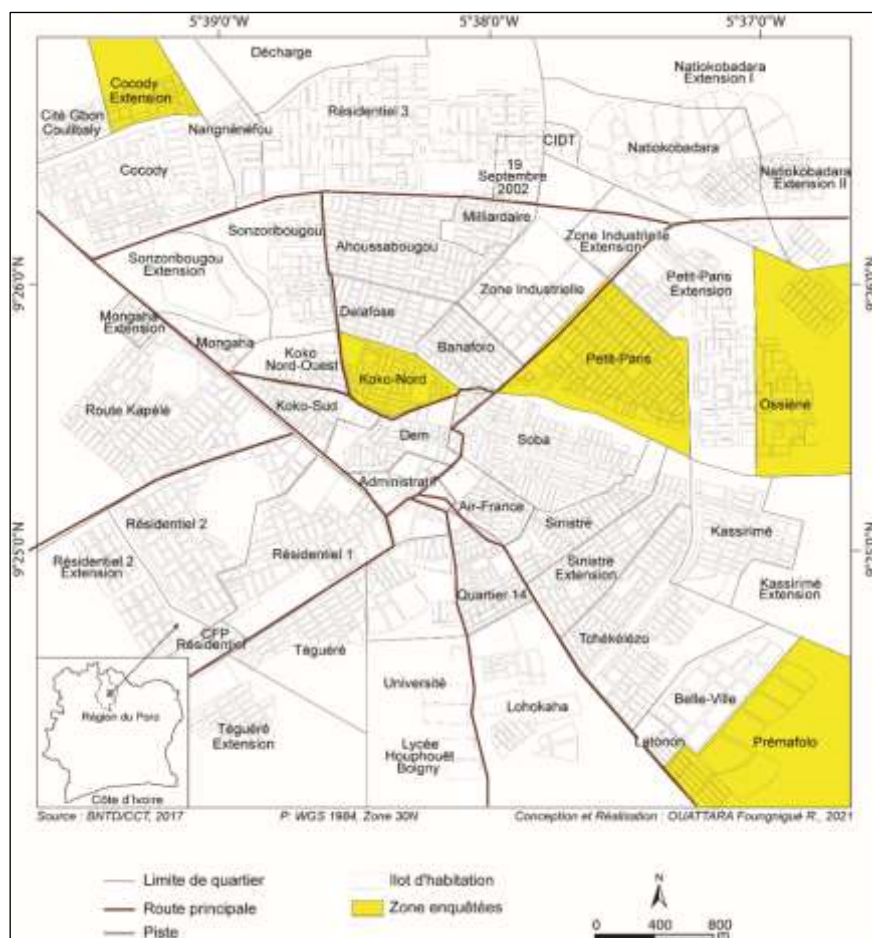
La recherche documentaire a servi à explorer la littérature liée à l'urbanisation et au foncier. Ces documents nous ont permis d'avoir accès à des textes en rapport avec le foncier urbain en Côte d'Ivoire en général et à Korhogo en particulier. Aussi avons-nous eu accès aux textes de lois en rapport avec l'organisation, le fonctionnement et la gestion du foncier en Côte d'Ivoire.

Les entretiens effectués auprès des responsables des structures et organismes publics ont permis d'obtenir des informations relatives aux facteurs qui favorisent l'anticipation des lotissements par les propriétaires, les acteurs, le mode d'accès au foncier et le coût moyen d'un terrain urbain.

Cette phase a été suivie d'une enquête de terrain réalisée pendant le mois de Mai 2021, dans différents quartiers de Korhogo. Il s'agit des quartiers Prémafolo et Ossiéné, deux (02) villages engloutis par la ville. Cocody Extension a été retenu, car il fait partie des nouveaux quartiers de la ville. Koko-Nord et Petit Paris ont été choisis comme témoin, car ils constituent des anciens quartiers de la ville (figure 1). La recherche sur le terrain a mobilisé plusieurs techniques pour la collecte des informations. Il s'agit de l'observation directe des nouveaux lotissements, des entretiens et l'enquête par questionnaire.

Cette méthode a permis d'enquêter cent vingt-cinq personnes composées de propriétaires terriens et de lots. Les préoccupations contenues dans le questionnaire étaient de chercher des informations sur l'âge, la profession, le canal d'acquisition de son lot, les moyens de sécurisation des parcelles par les propriétaires terriens et par les acquéreurs après achats. Dans chacun des cinq quartiers retenus, vingt ménages et cinq propriétaires terriens par quartier ont été choisis par la réalisation d'un échantillonnage aléatoire systématique. C'est une technique où les unités statistiques sont choisies à intervalle régulier dans la base de sondage. Dans cette étude, l'on a retenu suivant l'ordre croissant, le cinquième sujet (dont le matricule est 5), ensuite le dixième, le quinzième, le vingtième et ainsi de suite. Ce travail a permis de recueillir des informations sur le statut d'occupation, l'accès au foncier urbain et les prix d'achat des terrains urbains.

Figure 1 : Localisation des quartiers enquêtés



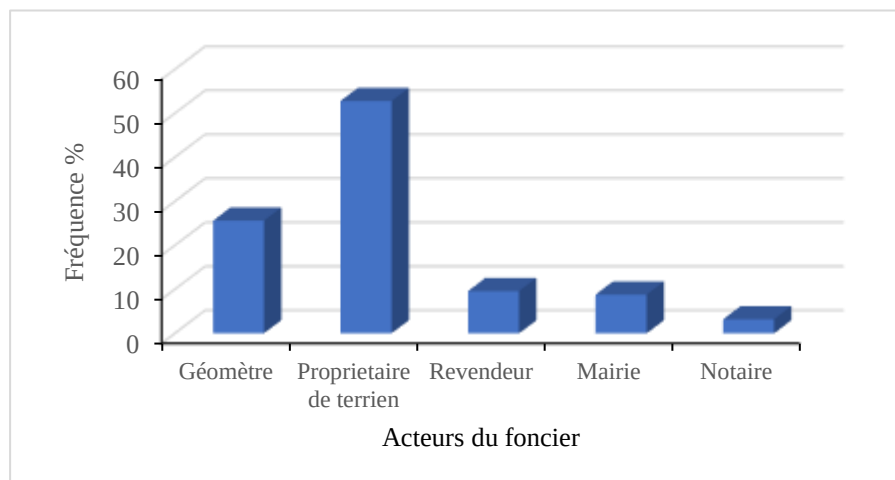
2. Résultats et discussion

2.1. Accès au foncier urbain à Korhogo

2.1.1. Les différents acteurs du foncier

Nos enquêtes montrent une diversité des acteurs du foncier urbain de Korhogo (figure 2).

Figure 2 : Répartition des acteurs du marché foncier de la ville de Korhogo

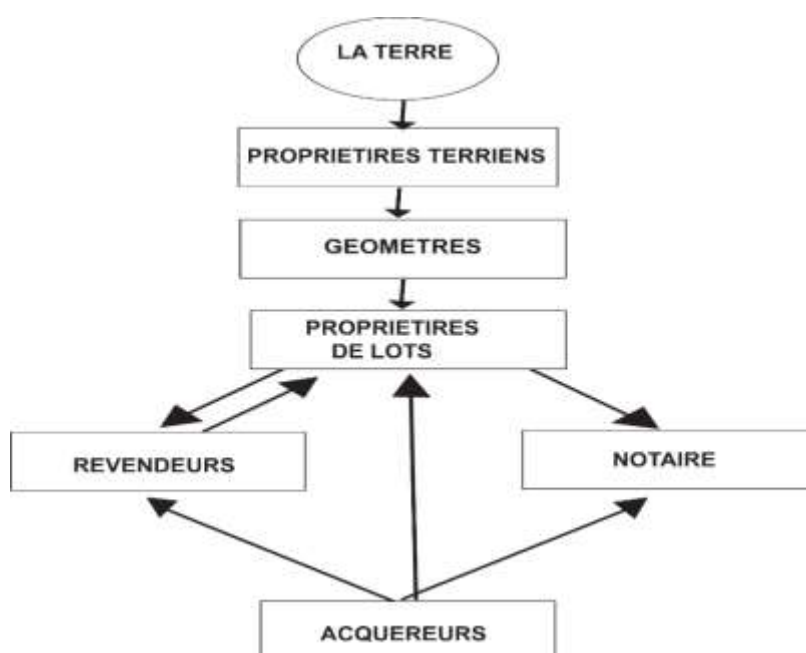


Source : F. R., Ouattara. et Y. S. K., KOFFI, Korhogo, 2021.

À travers cette figure l'on peut organiser ces acteurs en quatre sous-groupes qui sont les détenteurs du foncier composé des propriétaires terriens, des aménagistes (géomètres) et les intermédiaires (revendeurs, le notaire). Les propriétaires de terres sont les détenteurs coutumiers du foncier. Ces terres sont en général des patrimoines familiaux qui sont sous la pression de l'urbanisation. Les géomètres sont les personnes sollicitées par les paysans pour le morcellement de leurs espaces. Ils interviennent fortement dans l'aménagement des espaces ruraux à Korhogo. Au niveau des revendeurs, l'on distingue deux types d'acteurs. Certains sont des personnes nanties qui après le lotissement achètent les lots à des prix bas (entre 400000fcfa et 500000fcfa) avec les propriétaires terriens et les géomètres. Quelques années plus tard, ils revendent ses lots à des prix très élevés, pouvant à aller jusqu'au double du prix d'achat (800000fcfa à 1500000fcfa). D'autres sont des démarcheurs à qui certains propriétaires de lots confient la vente de leurs lots. Ils cherchent alors des acheteurs pour les lots qui leur ont été confiés. Tout comme les revendeurs, le notaire n'est pas propriétaire de terres, mais il est sollicité par certains détenteurs de terres pour la vente de leurs lots. Quant aux agents de la mairie, ce sont des personnes rattachées aux services fonciers de la mairie. Pendant la crise militaro-politique de 2002, ce service a initié des opérations de lotissements de certaines réserves comme la réserve du quartier petit-paris extension.

En plus de cela, après chaque lotissement initié par la communauté villageoise ou par un particulier dans la commune de Korhogo, certains lots sont attribués à la mairie qui fait d'eux des propriétaires de lots à Korhogo. Donc, pour acquérir un lot dans le péri-urbain de la ville, l'on s'adresse à l'un de ces acteurs. Ainsi l'identification du rôle de chaque acteur du foncier montre qu'il existe des relations d'interdépendances entre les acteurs et les acquéreurs (voir figure 3).

Figure 3 : Organigramme du circuit foncier à Korhogo



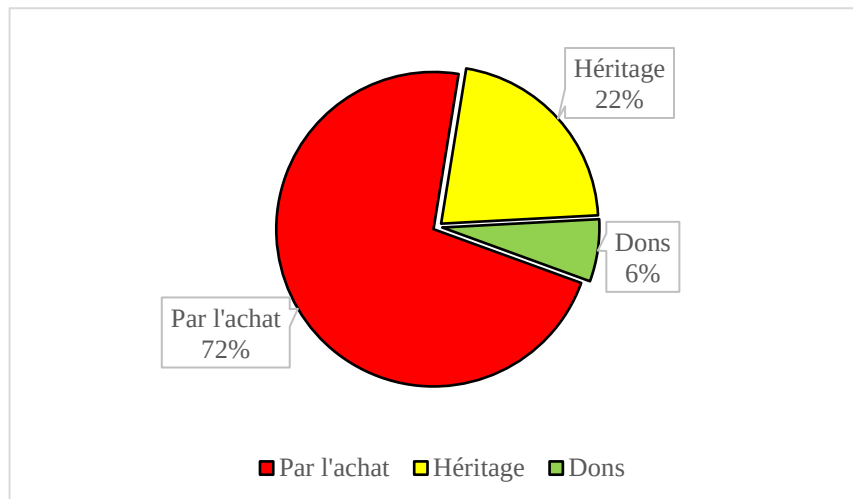
Source : F. R., Ouattara. et Y. S. K., KOFFI, Korhogo, 2021.

2.1.2. Les modes d'acquisition des lots

Il existe trois grands modes d'accès au terrain dans la ville de Korhogo. La lecture de la figure 4 ci-dessous montre que l'achat est le mode le plus important pour accéder au terrain urbain avec une proportion de 72%. Elle est suivie par celui de l'héritage qui représente 22 %. Juste après elle, l'on peut compter les terrains qui ont été acquis à travers le don (6%). Les donateurs sont les détenteurs de lots qui décident de faire cadeau d'un lot à un proche en reconnaissance d'un service rendu. Ces receveurs peuvent être un ami, un employé, un neveu. Le mode d'achat est plus utilisé dans les

nouveaux quartiers (Cocody Extension, Ossiéné, Prémafolo). Pour le deuxième mode qui est l'héritage, existe dans les anciens quartiers (Koko-Nord, Petit-Paris). Quant au don, il est possible de le trouver dans tous les quartiers, mais a très faible taux.

Figure 4 : Répartition des modes d'accès au terrain à Korhogo



Source : F. R., Ouattara, et Y. S. K., KOFFI, Korhogo, 2021.

Face à l'urbanisation rapide de la ville de Korhogo, l'acquisition des lots devient de plus en plus difficile pour les citoyens. De ce fait, obtenir un lot dans l'espace urbain de la ville de Korhogo, l'achat reste le mode le plus utilisé par les acquéreurs. Il permet à l'acquéreur d'être propriétaire de lots et aux cédants d'obtenir de l'argent pouvant leur permettre de réinvestir dans autres secteurs.

2.1.3. Les acquéreurs du foncier urbain

L'étude a révélé qu'il existe deux grandes catégories de tranches d'âges parmi les acquéreurs répartis comme suit : la catégorie des jeunes composées 8,99 % et 56,18 % des acquéreurs qui ont respectivement un âge compris de 18 à 30 ans et de 30 et 45 ans. La catégorie des vieux qui ont 33,71 % d'âges compris entre 45 ans et 60 ans et 1,12 % qui ont un âge de plus de 60 ans (tableau 1).

Tableau 1 : Répartition des acquéreurs par tranches d'âges

Tranche d'âge des acquéreurs	Proportion d'âges %
18 à 30	8,99
30 à 45	56,18
45 à 60	33,71
60+	1,12
Total	100

Source : F. R., Ouattara. et Y. S. K., KOFFI, Korhogo, 2021.

Ces acquéreurs du foncier urbain sont d'origine et de catégories sociales diverses. Ils sont composés d'allogènes (85%) et d'étrangers (15%). Les étrangers sont des personnes venues des pays limitrophes de la Côte d'Ivoire. L'enquête de terrain a permis de voir que 65,17% des acquéreurs sont majoritairement jeunes avec une tranche d'âges qui varie entre 18 et 45 ans et 34,83% sont des personnes âgées qui ont plus de 45 ans. Cela s'explique par le fait qu'au nord du pays, c'est-à-dire chez les Sénoufos, avoir un terrain construit pour soi-même est synonyme de réussite et de fierté.

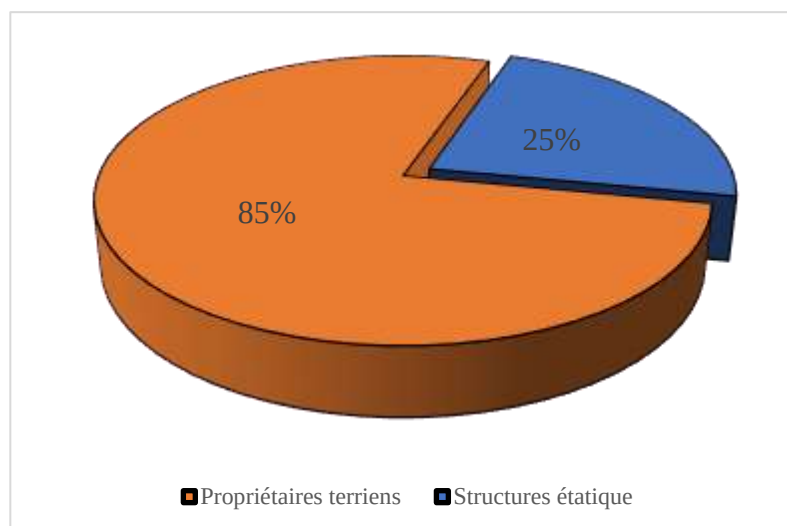
2.2. Sécurisation du foncier par les propriétaires et les acquéreurs

2.2.1. Dynamique des espaces morcelés dans les espaces périphériques de la ville

L'espace urbain connaît une urbanisation très accélérée liée d'une part à la crise militaro-politique démarrée le 19 septembre 2002 et qui a divisé le pays en deux zones jusqu'en 2011: une sous influence des forces gouvernementales au Sud et une autre dite zone CNO (Centre, Ouest, Nord) sous le contrôle des forces rebelles. Dans la zone CNO, cette crise a favorisé le départ de l'ensemble des travailleurs de l'État et du privé en poste dans ces localités. Cette absence de l'administration dans cette zone a favorisé la réalisation des lotissements anarchiques dans certaines localités de la ville de Korhogo, entraînant ainsi l'étalement urbain pour donner naissance à des nouveaux quartiers. D'autre part, elle est liée à l'augmentation rapide de la population après la crise. En effet, après la crise, l'installation de l'administration et à l'ouverture de l'université ont favorisé l'arrivée massive des fonctionnaires et d'étudiants chaque

année. Cette situation entraîne l'augmentation des besoins en logements qui exerçant ainsi une pression sur le foncier. Cette situation entraîne une fois de plus la production des lots pour répondre au besoin de la population. Suite à l'entretien réalisé avec le responsable de la direction du cadastre de Korhogo, l'on a pu obtenir les données sur le nombre de lots produits entre 2016 à 2018. Ces données se présentent comme suite : de 48 224 lots en 2016, il est passé 54 156 en 2017 pour atteindre 55 219 lots en 2018. Autrement dit, de 2016 à 2017 près de 5 932 lots ont été produits et de 2017 à 2018 environ 1 063 lots l'ont été dans la ville de Korhogo. Les résultats montrent que 85 % des lotissements sont initiés par les propriétaires terrain et 25 % sont réalisés par la mairie (voir figure 5).

Figure 5 : Repartitions des initiateurs des lotissements urbains à Korhogo



Source : F. R., Ouattara, et Y. S. K., KOFFI, Korhogo, 2021.

Les terres loties sont en général des champs d'anacarde, des vergers de mangues et des espaces cultivables. En effet, de peur que leurs terrains soient saisis par l'État, les propriétaires terriens s'organisent en comité et après avoir suivi des démarches administratives, ils morcellent leurs terres pour les mettre en vente. Le lotissement apparaît pour les paysans comme un moyen de sécurisation de leur patrimoine foncier face à l'étalement de la ville. Ainsi, la majorité de ces lotissements ont été réalisés pendant la

Y. S. K. Koffi, F. R. Ouattara : Stratégies de scénarisation et modes...

période de crise militaro-politique, de 2002 à 2011. Certains ont été approuvés et d'autres sont en cours d'approbation comme l'illustre le tableau 2.

Tableau 2 : L'état d'approbation des quartiers née des lotissements initiés entre 2002 et 2020

N°	Quartiers	État d'approbation	N°	Quartiers	État d'approbation
1	19 Septembre 2002	Non approuvé	9	Mongaha Extension	Non approuvé
2	Boromakote	Non approuvé	10	Mont Korhogo Ordinaire (Bad Extension)	Approuvé en 2014
3	CFP Résidentiel	Approuvé en 2015	11	Nagnininfoun Extension (Decharge)	Approuvé en 2015
4	Cocody Barrage	Approuvé en 2014	12	Natio Kobadara Extension I	Approuvé en 2014
5	Gon Coulibaly	Approuvé en 2016	13	Residentiel (Chr) Extension	Approuvé en 2012
6	Kassirime	Approuvé en 2014	14	Sozoribougo U Barrage	Non approuvé
7	Kassirime Extension	Approuvé en 2014	15	Teguere Extension Et Suite	Approuvé en 2014
8	Mongaha	Non approuvé			

Source : Direction régionale de la construction, du logement, de l'assainissement et de l'urbanisme, 2017 et KOFFI Y.S.K. et *al.*, 2019.

Malgré le fait que, ces lotissements soient qualifiés d'illégaux, la volonté des autorités administratives de donner un statut juridique fiable aux différents quartiers a permis la régularisation de plus des 2/3 de ces plans de lotissements. Cette initiative a pour but de permettre aux acquéreurs de pouvoir sécuriser leurs espaces et d'éviter des espaces en marge.

2.2.2. Sécurisation foncière après achat

Après achat, chaque acquéreur sécurise sa parcelle. Pour certains, après l'obtention du reçu d'achat (32%) et de l'attestation villageoise (41%), ils ne s'intéressent plus aux autres documents. Pour d'autres, au contraire, ces deux documents seuls ne suffisent pas pour sécuriser son espace. À cet effet, ils se procurent une lettre d'attribution (27%) et l'Attestation de cession définitive (8%) (tableau 3).

Tableau 3 : Niveaux de sécurisation du foncier urbain après achat

Documents de sécurisation	Effectifs enquêtés	%
Non répondu	6	4
Reçu de paiement + Attestation villageoise	80	64
Reçu de paiement + Attestation villageoise + La lettre d'attribution	25	20
Reçu de paiement + Attestation villageoise + Attestation de cession définitive	10	8
Aucun document	5	4
Total	125	100

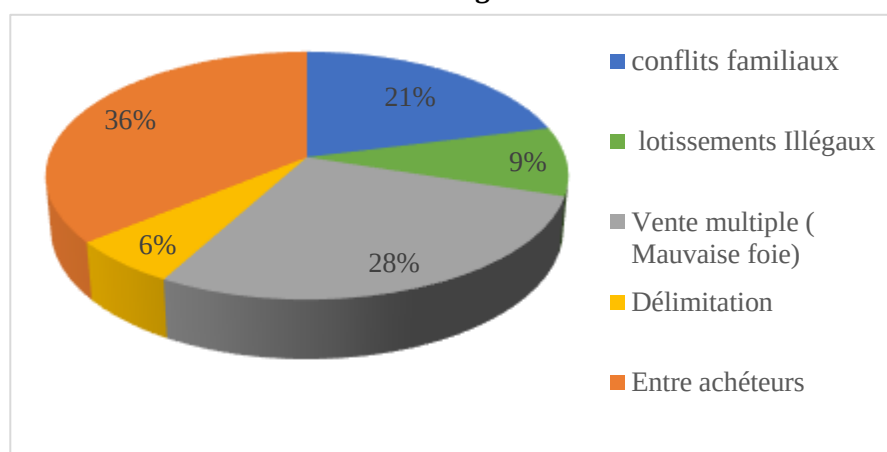
Source : F. R., Ouattara et Y. S. K., KOFFI, Korhogo, 2021.

L'analyse des données du tableau ci-dessus montre que les niveaux de sécurisation sont divers. 20 % des propriétaires de lots urbains ont le reçu de paiement, l'attestation villageoise et la lettre d'attribution. 8% disposent du reçu de paiement, de l'attestation villageoise et de l'attestation de cession définitive (ACD). La majorité (64%) dispose du reçu de paiement et de l'attestation villageoise. L'absence des documents administratifs est liée d'une part aux problèmes d'approbation de certains plans de lotissements. D'autre part, pour certains acquéreurs, l'obtention de l'ACD les obligera à payer des impôts fonciers. Pour ce faire, certains acquéreurs préfèrent se contenter du reçu de paiement et de l'attestation villageoise. Cette absence des documents administratifs constitue un véritable danger pour ces acquéreurs, car ils peuvent être victimes à tout moment d'expropriation.

2.2.3. Conséquence de la réduction des espaces ruraux dans le périurbain

La réduction des espaces agricoles périphériques engendre une augmentation de la rareté des terres. Du fait des enjeux économiques et sociaux, les villages périphériques sont confrontés à des conflits fonciers récurrents. L'enquête réalisée met en exergue cinq types de litiges fonciers. La figure 6 l'atteste clairement.

Figure 6 : Typologies des conflits fonciers dans le périurbain de la ville de Korhogo



Source : F. R., Ouattara et Y. S. K., KOFFI, Korhogo, 2021.

Les litiges fonciers rencontrés dans le péri-urbain de Korhogo peuvent être regroupés en quatre grands groupes dans le cadre de cette recherche. Le premier groupe concerne les conflits entre acheteurs au sujet des délimitations qui représentent 36%. Ces conflits naissent des disputes frontalières et la méconnaissance du lot acheté. Les disputes frontalières sont consécutives au fait que la construction d'un individu empiète sur les limites de la parcelle de son voisin. Certains propriétaires voulant bénéficier de deux voies de circulation, mais surtout d'espaces s'installent précipitamment et frauduleusement aux extrémités des îlots, faisant fi des références de leurs lots (D. B. Kouakou, A. Diabagate et Z. S. Coulibaly, 2007, p. 130). Ces cas sont perceptibles dans tous les quartiers nés de la guerre surtout à Téguré Extension, Résidentiel 3, Kassirimé et Gbon Coulibaly respectivement à 32%, 30%, 27% et 26% (K.S.Y. Koffi, J. K. Kra et H. Kouamé, 2019, p. 60). De même, l'identification des lots est un facteur de litige

que les autorités de la ville gèrent fréquemment. En effet, après l'achat du lot, plusieurs propriétaires terrain ont du mal à identifier leur terrain. Cette situation s'explique par le fait que les agents des services compétents exigent toujours une somme d'argent chaque fois qu'ils sont sollicités à aider à l'identification d'un lot. La méconnaissance de son lot entraîne l'occupation de celui d'une autre personne, occasionnant de multiples conflits.

Le deuxième cas rassemble les conflits liés à la vente de terrain à plusieurs personnes (28%). À Korhogo, il arrive souvent qu'un même lot soit vendu à plusieurs personnes. En effet, les propriétaires terriens, après le lotissement de leurs terres, vendent les lots en délivrant des lettres attribution provisoires et des attestations de vente qui permettront aux acquéreurs de faire la demande d'attestation de cession définitive (ACD) et les autres documents administratifs. Quelques années plus tard, si ces terrains ne sont encore mis en valeur, certains propriétaires terriens et/ou géomètres, de mauvaises foi, revendent le même lot à un autre acquéreur tout en délivrant à chacun une lettre d'attribution provisoire et une attestation de vente.

Le troisième groupe de conflits fonciers rassemble les conflits familiaux. Les conflits à l'intérieur des villages, très souvent, prennent leurs sources dans le partage des terres en termes d'héritage (Atlas de la population et des équipements, 2007). À Korhogo, il arrive souvent que deux familles se réclament propriétaires d'une même portion de terre. Mais, les cas les plus fréquents concernent des membres de la même famille opposée par le système de succession, notamment les neveux et les fils du propriétaire terrien (21% des propriétaires enquêtés dans les quartiers périphériques de la ville sont concernés par ce type de conflit). Le système de succession traditionnel en pays sénoufo est matrilineaire, ce qui fait du neveu maternel l'héritier légal de l'oncle. La terre, dans ce cas, se transmet de génération en génération entre membres de la famille maternelle et son appropriation exclut d'office les enfants qui eux, pensent être les ayants droit, au nom du droit moderne.

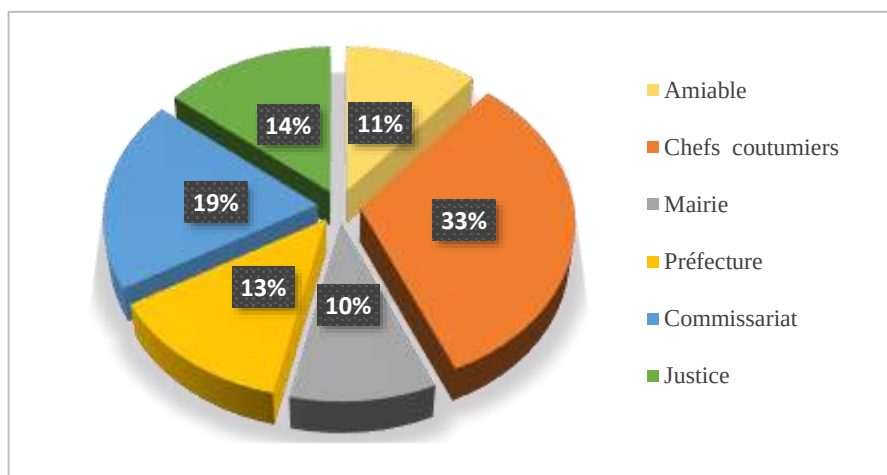
Le quatrième groupe de conflits fonciers est né de la restructuration de certains quartiers de la ville dont l'installation des populations s'est faite de façon anarchique. Dans l'optique de donner un caractère urbain à certains quartiers précaires, des opérations de lotissement ont été initiées. Elles ont permis de mettre en place les réseaux manquants, conforter un statut foncier précaire et encourager l'amélioration des

bâtiments. La règle la plus élémentaire qui est de prévoir des équipements de proximité tels qu'une école, un centre de santé, un centre communautaire, un centre commercial, un marché lorsque la division parcellaire atteint 250 lots. Ce qui n'était pas observé à Boromakouté, Haoussabougou, Kassirimé et Sonzoribougou qui ont bénéficié de cette régularisation. Dans la pratique, les ménages dont les ouvertures de voies allaient voir leurs logements détruits ont reçu de nouveaux lots dans les différentes zones d'extension. Mais, le refus et l'incompréhension de voir leurs logements être détruits après plus d'une génération d'existence dans le quartier ravive les tensions.

2.2.4. Mode de gestion des conflits fonciers

L'on constate que les populations de Korhogo règlent en priorité leurs litiges fonciers à l'amiable chez les chefs coutumiers (33%). Ils se rendent par la suite, si ils ne sont pas satisfaits du verdict, successivement au commissariat (19%), à la justice (14%), devant les autorités préfectorales (13%), à l'amiable (11%) et devant les autorités de la mairie (10%) comme le présente la figure 8.

Figure 2: La contribution des acteurs dans le règlement des conflits fonciers urbains



Source : F. R., Ouattara et Y. S. K., KOFFI, Korhogo, 2021.

3. Discussion

3.1. Urbanisation accélérée et multiplicité d'acteurs dans l'acquisition du foncier urbain

Tout comme la ville de Korhogo qui connaît une urbanisation accélérée depuis la crise politico-militaire de 2002, la ville de Bouaké connaît aussi une expansion démesurée liée à la multiplication de lotissements, surtout à la périphérie. Ainsi, l'aire urbaine de Bouaké est passée à 29 250 ha en 2014 pour une population de 536 189 habitants (INS, 2014). Cette croissance spatiale a entraîné la naissance de quartiers périphériques très éloignés du centre et affichant de faibles densités (Urbaplan, 2014). Il s'agit, entre autres, des quartiers d'Amabo, d'Angamblé, de Fêtékro Extension et d'Assoumankro, sans oublier les quartiers spontanés de Banco et de Soussoroubougou (R. K. Oura., 2020, p. 140). Pour ce qui concerne les acteurs, les résultats de l'étude révèlent qu'il en existent cinq différents. Ces acteurs sont composés majoritairement des propriétaires terriens (chef de terre, chefs de famille, fils) avec un taux de (52, 8%), des géomètres (25,6%), des revendeurs (9,6%), Agent de la mairie (8,8%) et du notaire (3,2%). Ce résultat avoisine celui des travaux de J. P. Colin (2017, p. 47) sur Bouaké. Il révèle qu'à Bouaké « Les cédants sont en majorité autochtones (147 sur 152), chefs de famille (95), jeunes (cadets sociaux) (52), chefs de terre (2) ou collectifs villageois (3) ».

3.2. Acquéreurs et mode d'acquisition des terrains urbains

Les acquéreurs du foncier urbain sont d'origines et de catégories diverses. Ils sont composés d'allogènes (85%) et d'étrangers (15%). Les étrangers sont des personnes venues des pays limitrophes de la Côte d'Ivoire. L'enquête de terrain a permis de voir que 65,17% des acquéreurs sont majoritairement jeunes avec une tranche d'âge qui variée entre 18 et 45 ans et 25% sont des personnes âgées qui ont plus de 45 ans. Soit 72% des terrains urbains sont acquises par l'achat. Le paysan vend ses terres pour investir dans d'autres secteurs tels que le commerce et l'immobilier. Mais il faut noter que l'inflation des prix pousse les jeunes à aller un peu loin de la ville pour acheter leurs lots. P. L. Delville (2017, p. 11) ne dit pas le contraire. Il affirme qu'au Bénin, par exemple, « la Flambée des prix se constate sur le périurbain : les carrés d'habitation deviennent inaccessibles aux jeunes

ou aux ménages peu aisés, qui vont acheter des terres plus à l'intérieur, parfois à plusieurs kilomètres du centre-ville, contribuant à étendre les fronts de périurbanisation au détriment de l'espace rural ».

3.3. Le lotissement comme moyen de sécurisation

L'anticipation du morcèlement des terres dans la commune de Korhogo s'aperçoit par diverses dimensions. En effet, dans le souci de toujours bénéficier des biens de leur patrimoine foncier et de ne pas être sujet de politiques de lotissement initié par les autorités municipales, les propriétaires terriens décident volontairement de morceler leurs différentes parcelles. Pour initier une telle opération, les familles détentrices de la terre où la famille détentrice, en accord avec le chef de terre et le chef-canton, font appel à un géomètre pour faire le lotissement des parcelles où de la parcelle. Après le lotissement, les lots sont partagés entre les différents membres de la famille. Après le partage, chaque membre est libre de vendre sa parcelle, comme il le veut. Ainsi le lotissement anticipé intervient en quelque sorte comme une stratégie de ces populations rurales d'être maîtres de leur patrimoine foncier. À travers nos enquêtes dans les péri-urbains de la ville de Korhogo, 85 % des lotissements sont effectués par anticipation par les propriétaires terriens. Ces résultats sont conformes à ceux des travaux de R. K. Oura (2020, p. 140). Cet auteur révèle qu'à « Bouaké, tous les villages de la périphérie de la ville ont fait l'objet d'opérations de lotissements anticipés afin de sécuriser et d'être toujours les maîtres de leurs patrimoines fonciers. À l'exception d'Adjéyaokro, tous les villages de la périphérie de la ville ont fait l'objet d'opérations de lotissements, qu'elles soient initiées par les autorités administratives ou coutumières ». Cette manière de sécurisation foncière est à l'origine des litiges fonciers.

3.4. Les conflits fonciers à multiples facettes et les modes de règlement

L'anticipation des lotissements dans le péri-urbain de Korhogo est à l'origine des nombreux conflits fonciers. Ces résultats sont conformes à ceux de D.C. Gouamene, R. K. Oura, et S. Ouattara (2017, p. 225) sur la ville de Daloa. Ils montrent qu'à Daloa, dans le périurbain l'on trouve approximativement les mêmes types de conflits. Les formes dominantes sont la revendication de droit de propriété (66,67%),

l'empiètement (16,67%), l'opposition à la vente d'un bien collectif (4,76%), la purge des droits coutumiers (4,76%), la contestation du mode de gestion des terres (4,76%) et le non-respect de contrat (2,38%). En outre, pour le règlement de ces conflits à Korhogo, l'on fait généralement recours aux autorités coutumières pour un règlement à l'amiable. Mais toutes les fois que l'une des parties prenantes n'est pas satisfaite de la gestion, elle fait recours aux autorités judiciaires (la police et la justice) par le canal d'une plainte. Ces écrits sont conformes à ceux de R. K. Oura (2020, p. 143) qui affirme :

Les autorités coutumières sont très souvent sollicitées pour le règlement des conflits. Mais, lorsque l'un des protagonistes n'est pas satisfait du verdict ou qu'il considère que les autorités coutumières ne peuvent pas lui permettre de trouver une solution durable à sa préoccupation, il préfère formuler sa plainte auprès des autorités de l'État. Dans ce cas, la sous-préfecture où la justice reçoit généralement les plaintes, et de plus en plus la police et la gendarmerie.

Conclusion

L'étalement urbain représente aujourd'hui l'un des défis majeurs dans la gouvernance de la ville de Korhogo. La croissance démographique accélérée et l'étalement de l'espace urbain sont les effets caractéristiques cette ville. Notre démarche s'est appuyée sur des données de terrain collectées auprès des acteurs impliqués dans la gestion foncière de la ville de Korhogo et a été complétée par une enquête de terrain auprès des ménages dans l'espace d'étude. Les résultats obtenus attestent que cet étalement urbain engendre une perte des espaces ruraux destinés généralement à l'activité agricole. Cette situation devient de plus en plus un véritable enjeu au point qu'une diversité d'acteurs revendique leurs intérêts dans la gouvernance foncière. De ce fait, l'anticipation des lotissements par les propriétaires terriens et plusieurs formes de sécurisation des lots après acquisition restent la meilleure manière de sécurisation de son espace. Ainsi, la course au patrimoine foncier cause aujourd'hui d'énormes conflits fonciers avec pour motifs le morcèlement des réserves administratives, la vente multiple d'un lot à plusieurs acquéreurs, la mise en cause du mode de succession matrilineaire et de délimitation des lots. Aussi elle engendre des conflits de compétence qui surgissent entre la préfecture et la direction régionale de la construction, du

Y. S. K. Koffi, F. R. Ouattara : Stratégies de scénarisation et modes...

logement, de l'assainissement et de l'urbanisme dans la non-application des textes réglementaires en vigueur. Des règlements de conflits sont toujours en cours, mais, il faut que les gouvernants tout comme les populations regardent de près la question de l'urbanisation, car ce phénomène irréversible, continuera de faire disparaître les terres rurales si la ville s'étend par la construction anarchique de bâtis (R. K. Oura, 2020, p.146).

Références bibliographiques

- ABRANTES Philippe, 2001, *Urbanisation et migration en Afrique*, ORSTOM fonds documentaire, N°35.234 ex1, p.67.
- COLIN Jean-Philippe, 2005, *Le Développement d'un Marché Foncier ? Une perspective ivoirienne*, Afrique contemporaine, n° 213, p. 179-196
- DELVILLE Phillippe Lavigne, 2017, *Les marchés fonciers ruraux au Bénin. Dynamiques, conflits, enjeux de régulation*. Cahiers du Pôle Foncier n°18, Montpellier, Pôle Foncier, 48p.
- GOUAMENE Didier Charles, OURA Kouadio Raphael, OUATTARA Sahoti, 2017, « Étalement urbain et tensions foncières dans les villages périphériques de Daloa (Centre-Ouest, Cote d'Ivoire) », *European Scientific Journal*, edition Vol.13, N°35, p. 217-233.
- KOFFI Brenoum, 2012, *Le pays Bron : espaces et sociétés*, thèse unique de Doctorat en géographie, non publiée, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, 549p.
- KOUAKOU David Brenoum, DIABAGATE Abou, GOGBE Téré et COULIBALY Zana Souleymane, 2015, « Les conflits fonciers dans la ville de Korhogo », *Revue africaine d'Anthropologie*, Nyansa-Pô, n° 19, p. 132-134.
- KOFFI Yéboué Stéphane Koissy, 2004. *Gestion du foncier urbain : cas de Bingerville*, Mémoire de maîtrise de géographie, Abidjan, Université de Bouaké, 110p.
- KOFFI Yéboué Stéphane Koissy, KRA Kouadio Joseph, KONAN Kouamé Hyacinthe, 2019, « les quartiers de la guerre à Korhogo, entre conflits fonciers et lutte d'insertion », *Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou*, N° 08, Vol. 2, p. 43-64.
- MAFOU Kouassi Combo, GOHOUROU Florent et OURA Kouadio Raphael, 2016, « Croissance démographique et consommation des espaces périphériques de la ville de Daloa (centre-ouest ivoirien) »,

Revue Internationale de Recherches et d'Etudes Pluridisciplinaires, Centre Lyonnais sur les identités professionnelles et sociales, Université Lumière Lyon II, p. 7-21.

OURA Kouadio Raphaël, 2020, « Urbanisation, enjeux fonciers et fragilisation de la cohésion sociale dans le périurbain de Bouaké », *revue espace géographique et société marocaine*, Université Alassane Ouattara, n°41/42, p. 135-146.

OUATTARA Founignué Robert, 2019, *Dynamique urbaine et conflits fonciers à Korhogo*: Mémoire de Master; Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo; 2019.

OUATTARA Ibrahima, 1999, « Urbanisme autochtone et urbanisme étatique : antagonisme ou complémentarité », *Cahiers Nantais*, 51, p. 7-17.

OUÉDRAOGO Sayouba, 2006, « Accès à la terre et sécurisation des nouveaux acteurs autour du lac Bazèga (Burkina Faso) », IIED, Londres, p.49.

YAPI-DIAHOU Alphonse, 1991, « Les détenteurs coutumiers, les citadins et l'État dans la course pour l'accès au sol urbain à Abidjan », in *Contribution à la connaissance d'un droit foncier intermédiaire dans les villes d'Afrique de l'ouest*, Abidjan, ORSTOM, p. 223.

NTELA N° 03, Vol. 1, Janvier – Juin 2022

Dans les textes de ce volume, quelles qu'en soient les approches et les orientations choisies, les auteurs s'intéressent aux sociétés africaines d'hier et d'aujourd'hui, dans leur variété identitaire, leur complexité phénoménologique et leur diversité culturelle. Tout cela pour dire que l'Afrique est une et plurielle. Les problématiques saillantes y tournent autour du développement socioculturel et économique, des religions, des croyances, de leur incidence sur l'environnement socioculturel et sur les questions d'altérité. En félicitant les auteurs pour cet investissement spirituel et intellectuel, *Ntela* souhaite une bonne pérégrination savante à ses lecteurs

Contributeurs : Komla Fademe, Sophiatou Seidou, Laurent Abé Abé, Kouakou Laurent Assouanga, Expédit Wilson Vissin, Djénan Marie Angèle Karamoko, Aris Cristel Kibamba Kikoulou, Koudou François Ozoukou, Kadio Mathieu Angaman, Liliane Dalis Atoukam Tchefenjem, Tiécoura Hamed Coulibaly, Yves Romaric Goli Kouassi, Anselme Mbemba-Mpandzou, Wend-Vénègda Arsène Dipama, Nome Rose De Lima Essoh, Armand Brice Ibombo, Marc Sohounnon, Foungnigué Robert Ouattara, Serge Rufin Kaya Bilala, Koffi Joachim Kotchi, Joseph Zidi, Loukou Bernard Koffi, Cintia Karen K. A. Ahouandogbo, Ayoub Lawani, Bertin Gualbert Mbani, Ali Diabiguile, Bazoumana Diarrassouba, Karidia Diomandé, Souleymane Kéïta, Belko Ouologuem, Etanislav Ngodi, Diakaridja Ouattara, Nacouma Augustin Bomba, Eric Pete, Yao Marcel Kouakou, Yéboué Stéphane Koissy Koffi, Hilaire S. Aimade, Emile Y. Atiye, N'guessan Julien Kouamé.

Infographie : Dreid Miché Kodja Manckessi

ISSN : 2789-3588